
Saint Simon

ENVIRONNEMENT

Centre d'animation Saint Simon
10, Chemin de Liffard 31100 Toulouse
Tel: 06 84 00 58 54

Email: stsimon.env@wanadoo.fr
N° enregistrement 3/201

Michel HERBACH/
Paul BERNARD
Saint Simon Environnement
10, chemin de Liffard
31 100 TOULOUSE

A l'attention de

Monsieur Pierre COHEN
Maire de Toulouse
& Président de la Communauté Urbaine
Place du Capitole
31 000 TOULOUSE

Toulouse, le 24 février 2011

Objet : Déplacements doux Saint Simon

Copies : M Godec ; Mme Amadiou

Monsieur le Maire,

Le 4 novembre 2010 nous avons rencontré Mme Elsa Amadiou et M Jarry (représentant M Godec) pour faire le point sur les aménagements à mettre en œuvre dans le quartier Saint-Simon en termes de déplacements doux.

Nous réagissons vivement à la réception du compte-rendu dans lequel figurent les décisions prises par le pôle 6.

- **Point N° 1 :** Nous ne comprenons pas pourquoi la procédure de classement est abandonnée. Nous rappelons que la création de cette continuité réservée aux vélos et aux piétons permettrait de créer du lien dans le quartier tout en autorisant une circulation sécurisée des cycles, en particulier entre l'école des Tibaous et la place de l'église.

- **Point N° 3 :** Une étude est prévue ; quel en est le planning ?

- **Points N° 4, 6, 7, 15 :** Nous admettons que ces sujets soient liés à d'autres réalisations ou études.

- **points n° 5 et 10 :** A faire : engagements non tenus !

- **Point n° 9 :** Une étude est prévue ; quel en est le planning ?

- **Point n° 12 :** nous insistons encore une fois sur **le caractère hyper dangereux du chemin de Lestang** section Monlong - Perpignan qui ne comporte ni trottoir ni piste cyclable. Il est URGENT d'agir d'autant que la ZAC des Tibaous apportera à court terme un afflux supplémentaire de véhicules sur cette voie.

- **Point n° 13 :** Nous insistons pour que des parkings à vélo soient installés sur la place de l'église de Saint Simon, la future place des Tibaous, le terrain city sport des Tibaous et le terminus du métro à Basso Cambo.

Saint Simon

ENVIRONNEMENT

Centre d'animation Saint Simon
10, Chemin de Liffard 31100 Toulouse
Tel: 06 84 00 58 54

Email: stsimon.env@wanadoo.fr
N° enregistrement 3/201

- **Point n° 14**: Le chemin de Guilhermy étant équipé d'une piste cyclable et de chemin piétonnier en site propre, les nuisances apportées par les coussins lyonnais pour ralentir la circulation sont à analyser avec les riverains en comparaison des risques encourus par les vitesses excessive des autos et motos.

- **Point n° 16** : L'utilisation du vélo pour rejoindre le métro nécessite la mise en place d'une "Vélosation" à Basso Cambo permettant le gardiennage des vélos individuels, la location à la journée, au mois ou à l'année pour des particuliers et pour les entreprises proches.

- **Point n° 17** : Si la solution alternative évoquée n'aboutit pas rapidement, nous insistons pour que la DUP soit lancée au plus tôt.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions de recevoir Monsieur le Président nos respectueuses salutations.

Le Président :

Michel HERBACH

Le correspondant PDU :

Paul BERNARD

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 4 NOVEMBRE 2010/ revu DL/PB le 14/02/11

	ELEMENTS RELEVES LORS DE LA REUNION PUBLIQUE SAINT-SIMON / PISTES CYCLABLES DU 09/12/2009 ET ELEMENTS COMPLEMENTAIRES ABORDES LE 4/11/2010	RETOUR DU POLE TERRITORIAL SUD-OUEST Nos remarques en italique souligné
1	Discontinuité rue Jean Cuillé / rue Paul-Louis Chelle : voies privées Travaux à prévoir quand les voies seront classées dans le DP	Le classement a été refusé par les copropriétaires regroupés au sein de l'association syndicale en 2007. Aucune procédure de classement n'est donc en cours
2	Création d'une voie entre Basso Cambo et Canto Laouzetto dans le cadre du lotissement Rizzo : classement dans le DP opportun	Une division parcellaire vient d'être accordée (18/10/2010). Un avis favorable a été émis sur le principe de classement mais celui-ci est en attente car des travaux sur réseaux doivent être effectués. A SUIVRE
3	Liaison chemin de Villenouvelle / chemin de Tucaut	Cette question sera examinée dans le cadre de l'étude St-Simon lancée par le Pôle, qui devrait démarrer début 2011 Une étude sur l'aménagement du chemin de Villenouvelle est également prévue au programme 2011
4	Discontinuité chemin de Tucaut entre Tournefeuille et Cugnaux : en attente travaux VCSM	Les aménagements sur le chemin de Tucaut sont liés pour partie à la réalisation de la VCSM. Le seul point connu du Pôle à ce jour est le calendrier de réalisation du giratoire de Guilhermy, prévu par le Conseil Général pour le 1 ^{er} semestre 2011. cf VCSM
5	Impasse de Diane / impasse de Licard : proposition création zone 30 et abaissement de bordure entre les 2 impasses	Abaissement de bordure Non réalisé
6	Liaison chemin de Licard / impasse Antonin Deloume : mauvais état de la jonction Demande de classement dans le DP abandonnée, pas d'aménagement possible Rue Simone Signoret / impasse Antonin Deloume : classement dans le domaine public	Emplacement réservé (ER) existant sur une partie de la jonction. Demande de complément d'ER par le pôle au titre de la 5 ^{ème} modification du Plan Local d'Urbanisme Un avis favorable a été émis sur la demande de classement, qui est en attente des retours du géomètre. ATTENTE PLU 5
7	Liaison Liffard / Eisenhower (projet PROUDREED) : cession gratuite liée au PC pour réalisation de la piste cyclable	Le Pôle n'a pu obtenir aucune information de PROUDREED concernant le calendrier de mise en œuvre du permis de construire. Il n'est pas possible de réaliser la piste cyclable par anticipation car celle-ci traverse le terrain et sera directement impactée par le processus de construction. ATTENTE AVANCEE PROJET POUNDREED
8	Insécurité sur la Mounède : étude d'un itinéraire alternatif	Ce projet n'est pas prévu dans la programmation vélo.

Saint Simon

ENVIRONNEMENT

Centre d'animation Saint Simon
10, Chemin de Liffard 31100 Toulouse
Tel: 06 84 00 58 54

Email: stsimon.env@wanadoo.fr
N° enregistrement 3/201

9	Passage souterrain rond-point de Basso Cambo	Première étude réalisée en 2010 Demande SETOMIP d'étudier un ascenseur car souhait de valoriser le terrain adjacent qui serait très amputé par la réalisation d'une rampe. Etude prévue en 2011
10	Signalétique métro vers Basso Cambo depuis av. Général de Croutte, rue Talabot, rue Labrousse	Etude réalisée par le Pôle et validée par TISSEO, implantation des panonceaux de jalonnement prévue d'ici fin 2010 Non réalisé au 24/02/2011
11	Carrefour à feux chemin de Basso Cambo / av. Eisenhower : aménagements de confort et jalonnement	Traitement prévu en même temps que la réfection en enrobés de la piste cyclable Eisenhower, actuellement en cours de travaux (novembre 2010) FAIT
12	Absence d'aménagement cyclable chemin de Lestang	Etude 2011 prévue par le Pôle sur la faisabilité d'une mise en sens unique Demande de l'association St-Simon Environnement en séance : étudier faisabilité d'un passage piétons / cycles en contrebas de la voie, le long des jardins familiaux. Ce point sera regardé par le Pôle A
13	Stationnement vélos : identifier les besoins	Implantations à prévoir sur 2010 – 2011 selon proposition du diagnostic terrain effectué par le Pôle (cf. ci-joint)
14	Mise en zone 30 chemin de Guilhermy	L'implantation de ralentisseurs sur le chemin de Guilhermy va être soumise à l'avis des riverains (problème de nuisances sonores).
15	Etude chemin de Basso Cambo	Ce point est intégré dans l'étude sur le quartier St-Simon qui devrait démarrer début 2011. A noter que l'é étroitesse de ce chemin comme d'un certain nombre de voies dans le quartier St-Simon ne permettra pas de modifier complètement les conditions de circulation automobile dans le quartier. La réalisation d'aménagements ciblés et s'inscrivant dans un schéma global permettra cependant de donner une cohérence d'ensemble aux différents projets et de favoriser les déplacements modes doux
16	Vélostation à Basso Cambo	Projet dépendant de TISSEO (cette demande a été relayée par M. GODEC)
17	Passage piétons / cycles Thuile - Prilloume	Le propriétaire du terrain ne souhaitant pas donner suite à la cession gratuite qui avait été demandée lors de la délivrance du permis de construire, et compte tenu de la récente déclaration d'inconstitutionnalité de la procédure de cession gratuite, il n'apparaît pas possible d'ouvrir ce passage à court terme. Une procédure de déclaration d'utilité publique pourrait être envisagée ; le Pôle étudie également la possibilité de passages alternatifs.